



RESIDENCE LA LORRAINE
75019 PARIS

Cabinet PLISSON IMMOBILIER
40, rue BRUNEL
75017 PARIS

VILLECRESNES, le 01 février 2020

DEVIS 2020-104

Des travaux de : **RAVALEMENT DES PIGNONS AVEC ISOLATION THERMIQUE**

A exécuter pour le compte de : RESIDENCE LA LORRAINE
75019 PARIS

Représenté par : Cabinet PLISSON IMMOBILIER
40, rue BRUNEL
75017 PARIS

Architecte :



Siège Social : 16 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 94440 VILLECRESNES
Tél. : 01 45 95 00 00 - Télécopie : 01 45 98 00 00 - Courriel : contact@gouider.fr

SAS au Capital de 1 000 000 € - APE 4399C - RCS Créteil B 480 257 476 - TVA Intracommunautaire : FR12480257476



Page 1



	Désignation	Un.	Quantité	Prix Unit. HT	Montant H.T.
1	<u>ISOLATION THERMIQUE DES PIGNONS</u>				
1.1	<u>Installation commune de chantier</u>				
	Installation de chantier comprenant amenée et repliement du matériel et des matériaux durant toute la période des travaux, ainsi que toutes les protections nécessaires.	Ens	1,00	350,00	350,00
	Installation d'un tableau électrique de chantier nécessaire aux travaux branché sur les parties communes de l'immeuble. Raccordement à un branchement d'eau existant dévolu au fonctionnement du chantier.	Ens	1,00	550,00	550,00
	Réalisation d'un constat d'huissier avant démarrage des travaux.	U	1,00	690,00	690,00
	Mise en place d'un panneau de chantier	U	1,00	220,00	220,00
	Dans le cas ou la copropriété ne disposerait pas d'un local aéré pouvant servir de vestiaire/réfectoire ainsi que d'un toilette pour l'usage de nos compagnons, il y aurait lieu de prévoir ce poste au montant de notre proposition :				
	Transport aller-retour et la location pendant toute la durée du chantier d'une baraque roulante de chantier et d'un WC chimique conformément aux règles en matière d'hygiène et de sécurité y compris entretien et droits de voirie.	U/M	4,00	800,00	3 200,00
	NOTA : les fluides (eau et électricité) sont à la charge de l'immeuble. les eventuels frais de voirie seront à la charge de la copropriété				
	Sous-total de la sous-tranche				5 010,00
	Sous-total ISOLATION THERMIQUE DES PIGNONS				5 010,00
2	<u>PIGNON DONNANT SUR LE 136 RUE DE CRIMEE</u>				
2.1	<u>Echafaudage et protections</u>				
	NOTA : Il est nécessaire de déposer les conduits adossés au pignon par la copropriété voisine avant le début des travaux . Touts objets privatifs (jardinières, pot de fleurs, stores, enseignes, spots électrique etc...) pouvant nuire au bon déroulement du chantier devront être déposés par leur propriétaire avant le démarrage des travaux.				
	Mise en place depuis la rue d'une sapine tubulaire de pied comprenant toutes sujétions de calage, ancrage, accessoires de mise en sécurité et de protections nécessaires, la pose, la dépose, le transport aller-retour, la location pendant la durée du chantier.	Ens	1,00	4 800,00	4 800,00
	Fourniture, pose et dépose d'un échafaudage tubulaire de pied pour le pignon donant sur le 136 rue de crimée comprenant toutes sujétions de calage, ancrage, mise en sécurité et protections nécessaires. Fourniture et mise en place de filets de protection pour l'ensemble de l'échafaudage.	M²	335,00	35,00	11 725,00
	Protections supplémentaires pour la toiture voisine	Ens	1,00	850,00	850,00

Désignation	Un.	Quantité	Prix Unit. HT	Montant H.T.
OPTION : Fourniture, pose, dépose double transport d'un système d'alarme pour la sapine comprenant : Détecteur à infra rouge à implanter sur l'ossature de l'échafaudage. Raccordement sous un mode parallèle à une ligne téléphonique, pour la transmission des alarmes à un télésurveilleur. Intervention sur place d'équipes de surveillance en cas d'alarme. Mise en service du système et maintenance pendant la durée des travaux. (durée de 2 mois 1260€ ht)				
Sous-total de la sous-tranche				17 375,00
2.2 Travaux de maçonnerie				
<u>Préparation des supports</u>				
Nota : rien de prévu sur la partie moellon appartenant à la copropriété voisine Piochage des enduits dégradés ou non adhérents. Passivation des armatures à l'antirouille. Réparation des bétons dégradés par la corrosion des armatures et la carbonisation. Ouverture des fissures et réfection au ciment additionné de résine. Reprise des enduits piochés au mortier de ciment. Pour les raccords de grandes surfaces et d'épaisseur, incorporation d'un grillage.	Ens	1,00	6 030,00	6 030,00
<u>Raccord divers</u>				
Les petits accessoires inutiles tels que les anciens pitons, clous etc... seront supprimés.	Cps			
<u>Gravois</u>				
Descente et mise en sacs des gravois, manutention et enlèvement vers la décharge publique compris frais liés.	Ens	1,00	650,00	650,00
Sous-total de la sous-tranche				6 680,00
2.3 Travaux d'isolation				
Mise en oeuvre d'une I.T.E répondant à la RT 2012 : Dépoussiérage, nettoyage. Dépose des éléments fixés à la paroi. Fourniture et de pose de panneaux isolants en laine de roche de 140mm d'épaisseur, fixés par chevilles à expansion, comprenant toutes sujétions de coupes, de calage et d'accessoires (profilés de départ et d'arrêt latéral). Mise en oeuvre d'un treillis, treillis renforcé en partie basse et réalisation d'un enduit minérale.	M²	335,00	120,00	40 200,00
En partie haute de l'isolant, fourniture et pose de bavette en alu laqué formant goutte d'eau y compris toutes sujétions de mise en oeuvre.	ML	18,00	85,00	1 530,00
Sous-total de la sous-tranche				41 730,00

Désignation	Un.	Quantité	Prix Unit. HT	Montant H.T.
2.4 Nettoyage de chantier				
Nettoyage journalier des zones de travail, des échafaudages et des abords. En fin de travaux, nettoyage général, remise en état des lieux et évacuation définitive de tous les résidus du chantier.	Ens	1,00	750,00	750,00
Sous-total de la sous-tranche				750,00
Sous-total PIGNON DONNANT SUR LE 136 RUE DE CRIMEE				66 535,00
3 PIGNON DONNANT SUR LE 142 RUE CRIMEE				
3.1 Echafaudage et protections				
NOTA : tous objets privatifs (jardinières, pot de fleurs, stores, enseignes, spots électrique etc...) pouvant nuire au bon déroulement du chantier devront être déposés par leur propriétaire avant le démarrage des travaux.				
Mise en place depuis la rue d'une sapine tubulaire de pied comprenant toutes sujétions de calage, ancrage, accessoires de mise en sécurité et de protections nécessaires, la pose, la dépose, le transport aller-retour, la location pendant la durée du chantier.	Ens	1,00	4 800,00	4 800,00
Protection supplémentaire sur les toitures voisines	Ens	1,00	850,00	850,00
Fourniture, pose et dépose d'un échafaudage tubulaire de pied pour le pignon donant sur le 142 rue crimée, comprenant toutes sujétions de calage, ancrage, mise en sécurité et protections nécessaires. Fourniture et mise en place de filets de protection pour l'ensemble de l'échafaudage.	M²	283,00	35,00	9 905,00
OPTION : Fourniture, pose, dépose double transport d'un système d'alarme pour la sapine comprenant : Détecteur à infra rouge à implanter sur l'ossature de l'échafaudage. Raccordement sous un mode parallèle à une ligne téléphonique, pour la transmission des alarmes à un télésurveilleur. Intervention sur place d'équipes de surveillance en cas d'alarme. Mise en service du système et maintenance pendant la durée des travaux. (2 mois 1260€ ht)				
Sous-total de la sous-tranche				15 555,00
3.2 Travaux de maçonnerie				
Préparation des supports				
Piochage des enduits dégradés ou non adhérents. Passivation des armatures à l'antirouille. Réparation des bétons dégradés par la corrosion des armatures et la carbonisation. Ouverture des fissures et réfection au ciment additionné de résine. Reprise des enduits piochés au mortier de ciment. Pour les raccords de grandes surfaces et d'épaisseur, incorporation d'un grillage.	Ens	1,00	5 094,00	5 094,00

Désignation	Un.	Quantité	Prix Unit. HT	Montant H.T.
<u>Raccord divers</u>				
Les petits accessoires inutiles tels que les anciens pitons, clous etc... seront supprimés.	Cps			
<u>Gravois</u>				
Descente et mise en sacs des gravois, manutention et enlèvement vers la décharge publique compris frais liés.	Ens	1,00	650,00	650,00
Sous-total de la sous-tranche				5 744,00
<u>3.3 Travaux d'isolation</u>				
Mise en oeuvre d'une I.T.E répondant à la RT 2012 : Dépoussiérage, nettoyage. Dépose des éléments fixés à la paroi. Fourniture et de pose de panneaux isolants en laine de roche de 140mm d'épaisseur, fixés par chevilles à expansion, comprenant toutes sujétions de coupes, de calage et d'accessoires (profilés de départ et d'arrêt latéral). Mise en oeuvre d'un treillis, treillis renforcé en partie basse et réalisation d'un enduit minérale.	M²	283,00	120,00	33 960,00
En partie haute de l'isolant, fourniture et pose de bavette en alu laqué formant goutte d'eau y compris toutes sujétions de mise en oeuvre.	ML	18,00	85,00	1 530,00
Sous-total de la sous-tranche				35 490,00
<u>3.4 Nettoyage de chantier</u>				
Nettoyage journalier des zones de travail, des échafaudages et des abords. En fin de travaux, nettoyage général, remise en état des lieux et évacuation définitive de tous les résidus du chantier.	Ens	1,00	750,00	750,00
Sous-total de la sous-tranche				750,00
Sous-total PIGNON DONNANT SUR LE 142 RUE CRIMEE				57 539,00

Total H.T.	129 084,00
Total T.V.A. 5,50 %	7 099,62
Total T.T.C.	136 183,62
Net à payer	136 183,62€

Arrêté le présent devis, la somme de :

cent trente-six mille cent quatre-vingt-trois euros et soixante-deux cents

N°	Récapitulatif des tranches	Montant H.T.
1	ISOLATION THERMIQUE DES PIGNONS	5 010,00
1.1	Installation commune de chantier	5 010,00
2	PIGNON DONNANT SUR LE 136 RUE DE CRIMEE	66 535,00
2.1	Echafaudage et protections	17 375,00
2.2	Travaux de maçonnerie	6 680,00
2.2.1	Préparation des supports	6 030,00
2.2.2	Raccord divers	
2.2.3	Gravois	650,00
2.3	Travaux d'isolation	41 730,00
2.4	Nettoyage de chantier	750,00
3	PIGNON DONNANT SUR LE 142 RUE CRIMEE	57 539,00
3.1	Echafaudage et protections	15 555,00
3.2	Travaux de maçonnerie	5 744,00
3.2.1	Préparation des supports	5 094,00
3.2.2	Raccord divers	
3.2.3	Gravois	650,00
3.3	Travaux d'isolation	35 490,00
3.4	Nettoyage de chantier	750,00

La société GOUIDER

Le Client
Date, cachet et signature (*)
"Bon pour Accord"

Index retenu pour la variation des prix : BT en date du 01/02/2020

() le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales jointes au présent devis et les accepter.*

Conditions de Paiement
40% à la commande, paiement sur situations mensuelles au prorata de l'avancement des travaux, solde en fin de travaux.

Assurance professionnelle : assurance décennale souscrite auprès de la SMA BTP 114, avenue Emile Zola 75 015 PARIS valable en france métropolitaine



Siège Social : 16 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 94440 VILLECRESNES
Tél : 01 45 95 00 00 - Télécopie : 01 45 98 00 00 - Courriel : contact@gouider.fr
SAS au Capital de 1 000 000 € - APE 4399C - RCS Créteil B 480 257 476 - TVA Intracommunautaire : FR12480257476



Conditions Générales

CONDITIONS PARTICULIERES

Nos prix sont établis avec les cours, tarifs de main d'œuvre, charges sociales, taxes, connus à la date d'établissement du présent devis.

Tous les objets privatifs (tables, chaises, pots de fleur, stores, enseignes, spots électriques...) pouvant nuire au bon déroulement du chantier devront être déposés par leurs propriétaires afin d'éviter toutes dégradations. La responsabilité de l'entreprise ne pourra être engagée en cas de détérioration sur tout objet privatif laissé sur la zone de travaux.

Autres corps d'état

L'échafaudage sera laissé à disposition des autres corps d'état intervenants dans la mesure où leur intervention respective n'engendre pas le risque de retarder le chantier et ainsi de provoquer une sur location importante de l'échafaudage.

Plomb - amiante

Notre devis est établi dans le cadre d'un support exempt de plomb. Si après diagnostic effectué par le maître d'ouvrage, à ces frais, la présence de plomb était décelée, le coût du présent devis fera l'objet d'une majoration, conséquence des dispositions imposées par la législation en matière de protections des intervenants et habitants en milieux plombés.

Structure

Rien de prévu en reprise de structure en pans bois ou métallique.

Nous attirons l'attention de la copropriété sur le fait que le piochage des enduits en mauvais état peut occasionner des fissures à l'intérieur des appartements. Ces fissures ne sont pas dues à une mauvaise exécution des travaux, mais à la vétusté des enduits qui se décollent parfois en forte épaisseur jusqu'à l'ossature des façades, provoquant ces fissures. nous nous dégageons de toute responsabilité si le cas s'avérait pendant les travaux.

CONDITIONS DE PAIEMENT

40 % à la commande
50 % en cours de travaux
Solde à la fin des travaux

En cas d'accord, veuillez nous retourner un exemplaire signé avec la mention "Bon pour accord" et une attestation de TVA à 10.00%.

Les prix sont établis sur la base du taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre et toute variation ultérieure de ce taux sera répercutée sur ces prix. (le taux applicable aux travaux immobiliers est celui en vigueur au moment où ces travaux sont effectués).

Les situations ou factures établies par notre société sont, sauf contraire, payables à réception, tout retard de paiement entraîne des pénalités égales aux taux d'intérêt légal majoré de sept points.

Ce prix est net et forfaitaire. Il est valable 3 mois à compter de la date d'établissement du présent devis, fournitures comprises.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

LE CLIENT
Bon pour Accord
Signature

L'ENTREPRISE